



Nombre de conseillers  
En exercice : 29  
Présents : 21  
Votants : 27  
Date de la convocation : lundi 22 mai 2017

**N° 17.05.29.05**

L'an deux mille dix-sept et le vingt-neuf du mois de mai, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur le Maire.

**PRÉSENTS** : M. SAVY, M. BOUSQUEL, M. LARGUIER, Mme MICHEL, M. BRAEMER, Mme THALY-BARDOL, M. DE CHAMBRUN, Mme MERLET, M. GREPINET, M. ROQUES, M. GRAVIER, Mme MOULAOUÏ, M. CASTELL, M. ROESCH, Mme PRIE, M. LOPEZ, M. MUNOZ, Mme PLAYS, M. SELKE, M. BOUISSEREN, M. GOEPFERT.

**PROCURATIONS** :

Mme VIGNERON en faveur de M. ROQUES  
Mme CAMBON en faveur de Mme MOULAOUÏ  
M. TUAL en faveur de M. BOUSQUEL  
Mme JULLIEN en faveur de M. GRAVIER  
Mme DAMAIS en faveur de Mme PLAYS  
Mme MACHERY en faveur de M. GOEPFERT

**ABSENTES** : Mme GAUZY-CHABLE, Mme PASDELOU

## **Qualité du cadre de vie Une ville accessible**

### **AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMÉ**

### **COMPTE RENDU ANNUEL – EXERCICE 2016**

**Rapporteur : Madame Hélène MERLET**

**Madame Hélène MERLET, Adjoint délégué à la Solidarité, aux Affaires Sociales, à la Santé, aux Séniors et au Handicap, rapporteur, expose aux membres de l'assemblée, que la Commission**

Communale d'Accessibilité créée en 2016, a validé, lors de sa première réunion en juin de cette même année, l'Agenda d'Accessibilité Programmé Communal.

Ce dernier a été approuvé par le Conseil Municipal du 27 juin 2016 (délibération 16.06.27.12) et enregistré à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer le 30 septembre 2016.

Par arrêté préfectoral n° DDTM34-2017-05-08688 du 2 mai 2017, l'Etat approuvait le plan d'accessibilité de la commune de JUVIGNAC, programmé sur une période de 9 ans.

Conformément aux engagements pris par la Ville, pour cette période 2016, une consultation a été lancée en vue de la réalisation des travaux de mise aux normes d'accessibilité pour les sites suivants :

- Police Municipale,
- Centre technique municipal,
- salle Jean-Louis HERRAULT,
- Hôtel de ville,
- Groupe scolaire des Garrigues

Cependant, faute de candidat, tous les lots ont été déclarés infructueux.

La Commission Communale d'Accessibilité s'étant à nouveau réunie le 26 avril dernier, elle a validé le bilan 2016 et le fait que le programme de l'année 2017, dont les pièces du marché sont en cours de finalisation, réunira l'agenda 2016 (sans les travaux de la police municipale qui feront l'objet d'une consultation séparée) et celui de 2017.

Il comprendra la mise en conformité des bâtiments comme suit :

BATIMENT CONCERNE	MONTANT (TTC)
Centre technique Municipal	5 400 €
Salle Jean-Louis HERRAULT	8 520 €
Hôtel de Ville	8 652 €
Groupe scolaire des Garrigues	27 072 €
Salle Jean Moulin	16 788 €
Crèche	27 972 €

Par ailleurs, la Mairie de JUVIGNAC est **dépositaire des agendas d'accessibilité des établissements recevant du public (ERP)** présents sur son territoire.

Ainsi, au 31 décembre 2016, la Mairie recense le dépôt de 68 dossiers sur les 202 établissements présents sur la commune soit 35 % répartis comme suit :

- 14 établissements ont déposé un agenda
- 33 une autorisation de travaux
- 21 une attestation de conformité

Dans le but de promouvoir la nécessité d'améliorer l'Accessibilité, au sens large, de la Ville, de ses équipements publics, de ses activités, ... une action de sensibilisation envers ceux qui n'auraient pas encore accompli les formalités règlementaires sera diligentée par les services municipaux compétents (Direction de l'Aménagement de la ville, Direction de la Communication).

Le tableau ci-dessous répertorie les établissements de la commune ayant commencé la procédure Ad'AP. On note qu'un seul établissement ayant fait une demande de dérogation auprès de la DDTM, a fait l'objet d'un refus.

<b>Commerces et Activités</b>					
	NOM	Adresse	Dossiers déposés en 2016		
			Agenda réglementaire	Autorisation de travaux valant agenda	Attestation sur l'honneur valant agenda
1	<b>LE LAVANDIN</b>	Place de la Lavande	<b>REFUSÉ</b>		
2	<b>BANQUE POPULAIRE</b>	Allées de l'Europe	x		
3	<b>BRICORAMA</b>	Les Terres du Sud	x		
4	<b>CHÂTEAU DE FOURQUES</b>	Route de Lavérune	x		
5	<b>Crédit Agricole</b>	Route de St Georges	x		
6	<b>GIFI</b>	Rue du Pergasan	x		
7	<b>JEAN VALLON</b>	CC la Plaine	x		
8	<b>LCL - Le Crédit Lyonnais</b>	CC Le Pompidou Les Portes du Soleil	x		
9	<b>LE RENDEZ-VOUS</b>	Route de St Georges	x		
10	<b>LUGNIER NICOLAS</b>	Rue Jupiter	x		
11	<b>McDonald's</b>	Allées de l'Europe	x		
12	<b>Picard Surgelés</b>	Route de St Georges	x		
13	<b>Société Marseillaise de Crédit - Juvignac</b>	CC Les Portes du Soleil	x		
14	<b>SOGEST IMMO</b>	CC la Plaine	x		
15	<b>AMAR CABINET MEDICAL</b>	Avenue des Hameaux du Golf		x	
16	<b>APSH 34</b>	Rue des Aramons		x	
17	<b>BELLAGIO PIZZA</b>	Place du Soleil		x	
18	<b>Boucherie Mosson 2</b>	Allées de l'Europe		x	
19	<b>Boulangerie Pâtisserie Gouley</b>	Place du Soleil		x	
20	<b>BOURSE DE L'IMMOBILIER</b>	Rue du Poumpidou		x	
21	<b>BRASSERIE L'ETOILE</b>	Place du Soleil		x	
22	<b>BURGER GOURMET</b>	Allées de l'Europe		x	
23	<b>DES CREPES ET DES CROQUES</b>	Allées de l'Europe		x	
24	<b>FAMILY MARKET</b>	Lou Récantou		x	
25	<b>FAT CASH</b>	Route de St Georges		x	
26	<b>FM DESTOCKAGE</b>	Centre commercial Route de St Georges		x	

27	<b>G M F</b>	Rue Jupiter		x	
28	<b>HABITAT CONCEPT IMMO</b>	Rue Bonnier de la Mosson		x	
29	<b>IMALDI ET CO</b>	Carrières de l'Ort		x	
30	<b>INTER AUTO ECOLE</b>	Lou Récantou		x	
31	<b>INTERMARCHÉ</b>	CC Les Portes du Soleil		x	
32	<b>Le COCON DES LUCIOLES</b>	Rue des Pattes		x	
33	<b>LE JUVINAL</b>	Allées de l'Europe		x	
34	<b>LEFEBVRE Lauriane Kiné</b>	Rue des Cigales		x	
35	<b>LIBERTY GYM</b>	Place du Soleil		x	
36	<b>MARIE BLACHERÉ</b>	Route de St Georges		x	
37	<b>MEDI BAIL</b>	Rue du Pergasan		x	
38	<b>MEDI MAT</b>	Rue du Pergasan		x	
39	<b>MIALAES</b>	Rue des Pattes		x	
40	<b>PLANET AUTO</b>	Allées de l'Europe		x	
41	<b>Pressing BALEO</b>	CC Les Portes du Soleil		x	
42	<b>SAS SMJ</b>	Allées de l'Europe		x	
43	<b>SAS VOD</b>	Allées de l'Europe		x	
44	<b>SCI CADE</b>	Rue Jupiter		x	
45	<b>SCI LA PLAINE Ortho</b>	Route de Lavérune		x	
46	<b>SCM KINEDO</b>	Lou Récantou		x	
47	<b>TURKEY MEUBLES</b>	Allées de l'Europe		x	
48	<b>BOTTY CHAUSSURES</b>	CC Les Portes du Soleil			x
49	<b>BRASSERIE LE RENDEZ VOUS</b>	CC Les Portes du Soleil			x
50	<b>Caisse d'Epargne</b>	CC Les Portes du Soleil			x
51	<b>CASH EXPRESS</b>	Route de St Georges			x
52	<b>CLINIQUE VETERINAIRE</b>	Rue des Alouettes			x
53	<b>CROCQ SAVEURS RESTAURANT</b>	Allées de l'Europe			x
54	<b>ESQUERRE</b>	Route de St Georges			x
55	<b>GOUJON NOTAIRE</b>	Rue des Mimosas			x
56	<b>JEZORSKI OSTHEOPATHE</b>	Rue Jupiter			x
57	<b>JUVIGNAC SANTE</b>	Avenue des Hameaux du Golf			x
58	<b>LABOSUD OC Biologie Selarl</b>	Route de St Georges			X
59	<b>LEFEBVRE Mandataire judiciaire</b>	Rue des Cajuns			x
60	<b>L'ILOSENS</b>	CC Les Portes du Soleil			x
61	<b>MAYNADA SERVICES</b>	CC Les Portes du Soleil			x
62	<b>OPTIQUE DELTA</b>	CC Les Portes du Soleil			x
63	<b>POSTE IMMO</b>	CC Les Portes du Soleil			x
64	<b>SOCIETE GENERALE</b>	CC Les Portes du Soleil			x

65	<b>SOUA OPHTALMO</b>	Rue du Romarin			x
66	<b>TORRES CALLEDE cabinet médical</b>	Chemin de la Plaine			x
67	<b>TOUJOURS BIO</b>	CC Les Portes du Soleil			x
68	<b>WELLJOB</b>	CC Les Portes du Soleil			x

**IL EST DONC PROPOSE AU CONSEIL MUNICIPAL**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2121-22,  
Après avoir entendu l'exposé des motifs précédents,

**D'APPROUVER** le bilan Agenda d'Accessibilité Programmé pour l'année 2016 ;

**D'AUTORISER** le Maire, ou son représentant habilité à cet effet, à prendre toutes dispositions et à signer tout acte et document rendu nécessaire pour l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, adopte la proposition de Madame MERLET à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Le Maire,





Acte rendu exécutoire  
après dépôt en préfecture le 7 juin 2017  
et publication le 15 juin 2017